



Communiqué de presse – 24 octobre 2024

Loi de finances : ne sacrifions pas l'investissement dans la transition écologique !

Lors de sa déclaration de politique générale, Michel Barnier avait placé au même niveau la dette écologique et la dette fiscale, confirmant l'engagement de la France dans une indispensable trajectoire de transition écologique face aux défis climatiques.

Las, le projet de budget pour l'année 2025 ne semble pas suivre le discours du Premier Ministre, des coupes budgétaires significatives touchent les dispositifs liés à la transition et marquent clairement un coup d'arrêt à la planification écologique et aux soutiens prévus pour les entreprises en transition.

Cette ambition initialement portée par Emmanuel Macron semble véritablement sacrifiée sur l'autel de la rigueur budgétaire. Le dispositif « MaPrimeRenov' », les aides à l'acquisition de véhicules électriques et le fonds vert à destination des collectivités locales sont les plus durement impactés, sans compter les millions qui seront rabotés du budget de l'ADEME, principale agence de la transition notamment pour les acteurs économiques. Une proposition de moratoire vient même d'être avancée pour reporter l'application de certaines réglementations majeures, comme la directive CSRD.

Or, même une stabilisation globale des enveloppes allouées compromettrait les avancées réalisées ces dernières années, car il s'agit bien d'augmenter significativement les investissements publics et privés : investir aujourd'hui pour assurer la viabilité du monde de demain.

« Il est crucial que la France maintienne une stratégie de long terme dans la lutte contre le changement climatique. Les investissements dans la transition écologique ne doivent pas être perçus comme une dépense, mais bien comme un investissement impératif pour notre avenir. Nous savons que nos entreprises doivent se transformer, nous sommes prêts à le faire mais

nous avons également besoin de la boussole de l'action publique pour nous guider et nous accompagner », déclare Mathieu Hetzer, Président du CJD.

La transition écologique représente une source importante de création d'emplois, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique. Des milliers d'emplois pourraient être menacés par ce changement de trajectoire.

Nous, entrepreneurs responsables membres du CJD, sommes au travail, et mettons toute notre énergie à transformer nos entreprises pour réduire nos impacts négatifs et augmenter nos activités vertueuses. En face, ces coupes risquent non seulement de ralentir la transition vers une économie durable, mais également de nuire aux efforts de la France pour respecter ses engagements internationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous plaçant à rebours d'un marché européen et mondial qui prend déjà le chemin de la transformation.

Ne soyons pas à rebours de l'histoire, maintenons le cap de la transition écologique.

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.